

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 16 octobre 2017

Convocation du : 9 octobre 2017

Objet : Station de Céüze

Vote des tarifs des forfaits de ski.

L'an deux mille dix-sept, le seize octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à la salle de la Joue du Loup, commune du Dévoluy, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : J. Francou, F. Pinet, S. Simion, JP Bellet, M. Lonni, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou Charles, R. Aquino, G. Jullien, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Briouille, P. Schiazza, R. Moreau, C. Aubert, J. Bourbousse, N. Ferrere, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont.

Absents : F.Galmiche, C.Acanfora, M. Truc, C. Pierrot, T. Gau, F. Darini, M. Ventre, J. Revoux, JP Artigues

Pouvoirs : Céline Pierrot absente a donné pouvoir à Françoise Pinet
Thierry Gau absent a donné pouvoir à Maurice Chautant
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Jacqueline Marcellin
Françoise Galmiche absente a donné pouvoir à Jean-François Contoz
Josette Revoux absente a donné pouvoir à Guy Jullien
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à Christian Aubert
Marc Ventre absent a donné pouvoir à Jean-Marie Bernard

Secrétaire de séance : Jacques FRANCOU

Le Vice-Président chargé des finances, Michel Lonni, rappelle aux conseillers communautaires les tarifs des forfaits de ski de la saison précédente.

TARIFS 2016/2017 STATION DE CEUZE													
Public/Forfaits	Journée	Matin	A.M	Saison	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10
Adultes	19	12	16	190									
Junior (12-18 ans)	18	11	15	100									
Enfant (5<12 ANS)	15	10	13	50									
Enfants - 5 ans	gratuit												
vermeil (65 ans et +)	16	9	13	150									
Convention adultes	16	11	14.50										
Convention enfants	10	7	9										
Groupes	Pour 10 payants le 11ème gratuit												
Groupes scolaires	9	6	8	Accompagnant 8 €									
Bamby Gaby	5 € (valable pour 1 montée au Gaby, puis illimité au Bamby)												
<u>Assurance : 2,5 €/jour/personne</u>													
Saison promo adulte : 110 €	Jusqu'au 25/12/2016												
Saison promo junior : 80 €	Jusqu'au 25/12/2016												

Le bureau communautaire propose de reconduire ces tarifs.

Certains délégués auraient souhaité pouvoir comparer les tarifs proposés avec ceux des stations comparables, du département.

Après en avoir débattu, les tarifs sont votés à l'unanimité des suffrages exprimés par le conseil communautaire ; celui-ci charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 36	pour : 33	contre : 0	abstention : 3
--------------	-----------	------------	----------------

Ainsi fait et délibéré à Veynes,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20171016-De2017-145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2017

Publication : 25/10/2017

Pour le Président
par délégation

